

j'avais demandé que M. Duvelaër n'eut aucune communication de mon projet sur l'acquisition des épiceries ; mais on crut alors qu'il valait mieux le gagner par la confiance.

Avant de m'embarquer, je fis part de mes craintes à M. de Montaran qui ne me rassura pas, en me disant que le Sieur Duvelaër ne serait jamais assez puissant, pour traverser avec succès mes opérations. Les événements qui ont suivi, ont trop prouvé que ce Directeur était plus à craindre qu'on ne pensait alors.

Je partis du port de L'Orient le 23 octobre 1748, sur le vaisseau le *Montaran*¹ destiné pour la Chine. Étant arrivé au Deuxième degré de l'Hémisphère Méridional, je reçus, du capitaine du vaisseau, les paquets de la Compagnie. Je reconnus, dans l'Acte de Conventions qui m'était adressé, en forme de lettre, l'ouvrage du Sr Duvelaër. J'y lus des éloges outrés et les plus grands témoignages de la confiance de la Compagnie qui me donnait une pleine autorité tant sur le commerce que sur la navigation, pour tout ce qui intéressait ma mission ; mais quant aux promesses qu'on m'avait faites, l'article de la paye d'un domestique, y était oublié et celui de la pension, qui m'avait été promise en termes positifs et assurés, étaient stipulés en termes équivoques. Au lieu de dire suivant la convention : La Compagnie vous promet à votre retour, une pension de 1200^{ll}, j'y lus : la Compagnie se propose de vous donner à votre retour, une pension de... etc.

1. Le *Montaran*, bâtiment de 900 tonneaux, armé de 22 canons, monté par 181 hommes, commandé par JOLIF DU COLOMBIER, parti de Lorient le 23 octobre 1748 ; désarmé le 17 juillet 1750. Poivre devait être accompagné de LAURENT, DROUET, GRACIAN et MELLIÈRES. Cf. *Rev. Exl.-Orient*, II, 1883, p. 385.